



Infolettre aux familles

Le 16 octobre 2023

Projet rayonnement de nos milieux de vie – Découvrez nos bons coups !

Nos équipes en CHSLD/MDAA sont créatives et innovantes. Elles mettent sur pied différents projets et actualisent des idées géniales pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Que ce soit une idée simple et efficace ou encore un projet d'une plus grande envergure, les bons coups qui se réalisent dans les différents milieux de vie gagnent à être connus et partagés. Forts de leurs succès, ils sont parfois implantés dans les autres milieux de vie de la région.

Récemment, une nouvelle série de bons coups a été ajoutée en collaboration avec les comités milieux de vie des différents CHSLD/MDAA. D'autres seront ajoutés dans les prochaines semaines. Nous vous invitons à découvrir ces belles réalisations en consultant la [section des bons coups](#) qui met en valeur chacun de nos milieux de vie.

Place à l'automne !

Le temps froid va s'installer tranquillement dans les prochaines semaines, le moment est donc opportun pour procéder à la rotation des vêtements de votre proche hébergé. Pour que les résidents puissent profiter des belles journées d'automne à l'extérieur le plus longtemps possible, il est important de s'assurer de rendre disponibles des vêtements chauds et de ranger les vêtements d'été.

Nous invitons à consulter la programmation des loisirs du mois d'octobre et à participer en grand nombre aux différentes activités offertes, dont les activités d'Halloween. N'hésitez pas également à décorer la chambre de votre proche pour souligner cette thématique festive. Votre implication est appréciée !

Campagne de vaccination contre les infections respiratoires

La campagne de vaccination contre les infections respiratoires a débuté le 6 octobre en CHSLD et MDAA. Les équipes mobiles de vaccination y feront la tournée afin d'offrir les vaccins contre la grippe, la COVID-19 et le pneumocoque.

Pour les résidents inaptes à consentir aux soins, les répondants légaux seront contactés afin d'obtenir le consentement à la vaccination.

Lors de la visite de l'équipe, les travailleurs, les proches aidants et les bénévoles pourront en profiter pour se faire vacciner. Nous vous invitons à communiquer avec le gestionnaire du milieu de vie où réside votre proche pour connaître le meilleur moment pour obtenir votre vaccin contre l'influenza et/ou la COVID-19.

Pour plus d'informations sur la campagne de vaccination, consultez le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux : www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccination-contre-infections-respiratoires

Retour sur la visite d'Agrément Canada - Des bons coups et des recommandations pour améliorer la qualité et la sécurité des soins et services

Du 12 au 16 juin dernier, les CHSLD accueilleraient les visiteurs d'Agrément Canada. Rappelons que tous les cinq ans, ces visiteurs viennent évaluer la qualité et la sécurité des soins et des services en fonction de critères bien précis. À la suite de cette visite, un rapport est remis à la direction avec les forces observées et les recommandations identifiées. Celui-ci est disponible sur le [site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches](#).

Parmi les forces soulevées par les visiteurs, notons :

- ❖ le haut niveau de dévouement, d'engagement et de bienveillance des employés et des gestionnaires;
- ❖ la place accordée à l'usager par les équipes en place;
- ❖ la volonté et les moyens présents pour aller au-delà des pratiques actuelles et toujours tendre vers l'excellence;
- ❖ le dynamisme des comités des résidents, qui contribuent à donner une voix aux résidents qu'ils représentent.

Pour les recommandations, les visiteurs invitent l'établissement à accroître davantage la participation des résidents et de leurs proches pour en faire de réels partenaires. Il pourrait s'agir, par exemple, d'impliquer des résidents et des proches dans les démarches de projets d'amélioration de nos CHSLD et MDAA. La direction s'inscrit tout à fait dans cette volonté.

Un immense merci à toutes les personnes proches aidantes !

Dans le cadre de la semaine nationale des personnes proches aidantes, qui se déroulera cette année du 6 au 12 novembre, tous les membres du personnel des milieux de vie du CISSS de Chaudière-Appalaches tiennent à souligner votre contribution si précieuse.

Depuis la mise en place de la Loi visant à reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes, différentes actions ont été faites afin de mieux accompagner et prendre soin de ces personnes. Demeurez à l'affût des activités de soutien qui vous seront proposées dans la prochaine année. D'ici là, nous vous invitons à consulter régulièrement notre page Web dédiée à la proche aidance à www.cisssca.com/procheaidance

Rappelez-vous que, quel que soit le soutien que vous offrez, vous êtes une personne proche aidante. Votre implication dans le milieu de vie est toujours la bienvenue.

Accompagner un être cher en fin de vie – Une conférence pour vous informer

Dans le cadre du projet de bonification de l'offre de services aux personnes proches aidantes de nos milieux de vie, il avait été exprimé, par les proches, le besoin de recevoir de l'information sur l'accompagnement d'un proche en fin de vie.

Ainsi, au printemps 2023, une conférence intitulée, *Accompagner un être cher en fin de vie : Mieux comprendre pour mieux agir* a été présentée dans les milieux de vie de l'Axe Sud par M. Roger Lussier, récemment retraité d'un poste d'intervenant en soins spirituels au CISSS de Chaudière-Appalaches.

Fort appréciée et jugée pertinente par les personnes proches aidantes présentes, nous avons procédé à l'enregistrement de la conférence afin de la rendre disponible à tous. Nous vous invitons à partager le lien YouTube de la conférence à vos proches. Voici le lien : <https://youtu.be/J1RglvjDdvk>

Monsieur Lussier continue de partager ses connaissances et son expérience dans les secteurs des soins palliatifs et de fin de vie et de la spiritualité. Cumulant plus d'une vingtaine d'années d'accompagnement de personnes en fin de vie et de leurs proches, ainsi que de personnes endeuillées, il est toujours habité de la même passion d'apprendre et de transmettre.

Un guide pour les proches de personnes malentendantes

Saviez-vous que 50% des personnes ayant 70 ans et plus ont une perte auditive (selon Statistiques Canada) et qu'une perte d'audition non corrigée accélère le déclin cognitif de la personne malentendante ? Il est donc primordial de prendre soin de la santé auditive de vos proches hébergés.

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est un organisme qui a pour mission de favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition en offrant des services d'aide et d'entraide, puis de défense de droits tout en sensibilisant et en conscientisant la population aux besoins de ces personnes et de leur réalité.

Nous souhaitons vous partager le guide qu'ils ont produit pour les proches, qui regroupe des outils utiles. Il vous permettra d'en apprendre un peu plus sur :

- Les impacts de la perte auditive sur la relation
- Les émotions et les deuils vécus par les proches
- La perte d'audition non corrigée et la démence
- L'entretien des prothèses
- Les aides auditives possibles
- Les mythes et réalités de la perte auditive
- Les ressources utiles
- Les stratégies de communication

Si vous avez des préoccupations en lien avec la santé auditive de votre proche, n'hésitez pas à en parler à l'infirmière. Voici le lien vers le guide : [Guide pour les proches \(apda.ca\)](https://www.apda.ca/fr/guide-pour-les-proches)

Les besoins affectifs, intimes et sexuels, toujours présents chez nos aînés hébergés

Pour que les milieux de vie puissent être en continuité avec le mode de vie antérieure de la personne hébergée, il s'avère primordial que les intervenants puissent considérer les besoins affectifs, intimes et sexuels des résidents.

Il est important de savoir que *l'intimité* se définit comme un espace personnel dans lequel la personne se sent en sécurité et en confiance pour exprimer ses besoins et ses sentiments. *L'affection* quant à elle désigne un sentiment de tendresse, d'attachement envers quelqu'un où la personne est préoccupée par le bien-être de l'autre. *La sexualité* pour sa part est un aspect essentiel à l'identité humaine qui englobe les comportements, les sentiments et les orientations sexuelles.

Contrairement à ce que l'on peut croire, les besoins d'intimité et de sexualité des personnes hébergées ne disparaissent pas en vieillissant; ils se transforment et s'expriment autrement. Afin de mieux accompagner les résidents dans la réponse à leurs besoins et de soutenir les intervenants dans leurs actions, un cadre de référence en matière d'intimité et de sexualité dans les CHSLD et MDAA est en cours de rédaction. Ce document aura pour but d'établir des lignes directrices quant aux bonnes pratiques d'intervention en plus d'offrir des outils de réflexions qui guideront et supporteront les intervenants au besoin. Nous allons vous tenir informés de l'évolution de nos travaux dans une prochaine infolettre.

La bientraitance, parlons-en !

Selon la Loi, tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, publics ou privés, ont l'obligation d'adopter et de mettre en œuvre une politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité. De ce fait, dans l'ensemble de nos installations, tous les intervenants œuvrant dans nos milieux de vie se doivent d'appliquer les nouvelles trajectoires de signalement en contexte de situation de maltraitance. Celles-ci découlent des changements apportés à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toutes autres personnes majeures en situation de vulnérabilité (Loi 6.3). L'ensemble de notre personnel est sensibilisé régulièrement à la prévention de la maltraitance, mais également à la promotion de la bientraitance.

La bientraitance est une approche valorisant le respect de toute personne, ses besoins, ses demandes et ses choix, y compris ses refus. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes et par un savoir-être et un savoir-faire collaboratifs, respectueux des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie et des droits et libertés des personnes.

Elle s'exerce par des individus, des organisations ou des collectivités qui, par leurs actions, placent le bien-être des personnes au cœur de leurs préoccupations. Elle se construit par des interactions et une recherche continue d'adaptation à l'autre et à son environnement. À titre d'exemple, lorsqu'on agit concrètement avec bientraitance :

- On consulte systématiquement la personne aînée pour toute question ou pour tout choix la concernant;
- On ne présume jamais de ce que cette dernière souhaite ou préfère;
- On discute avec elle de son parcours de vie, afin de mieux la connaître;
- On la considère dans sa globalité.

Rappelons-nous que si nous agissons tous avec bientraitance nous nous distançons de la maltraitance !

Vos droits - Le droit de recevoir les soins que requiert son état

Les membres des comités de résidents incarnent leur rôle de « Gardiens des droits » en assurant une vigie afin que tous les résidents aient droit à la même qualité de soins.

Que signifie le droit de recevoir les soins que requiert son état ? Chaque résident, peu importe son état de santé ou sa situation, a le droit de recevoir les soins que son état de santé nécessite lorsque sa vie est en danger. En cas d'urgence, une personne qui n'est pas en mesure de donner son consentement recevra quand même les soins. Le personnel de l'établissement est autorisé à le faire, sauf dans le cas où il existe une indication contraire (LSSSS, article 7).

Nous vous rappelons que de par ses fonctions légales de renseigner et d'informer le résident de ses droits, les comités des usagers-résidents sont présents pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à contacter le comité des usagers (CU) du territoire correspondant au CHSLD ou à la MDAA où vit votre proche.

- CU de Beauce : 418-774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418-625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418-338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418-380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418-248-0639, poste 25728

En ce qui concerne l'information spécifique à votre proche, que ce soit en lien avec les soins et services reçus, son état de santé et de bien-être ou toute autre question d'ordre clinique, chaque CHSLD et MDAA a mis en place des moyens de communication pour que vous soyez bien informés. Toutes les familles sont contactées de façon régulière par un membre du personnel afin de donner des nouvelles du résident. De plus, il est toujours possible de joindre l'équipe de soins par téléphone.

Toutes les éditions de l'Infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à [Infolettres - CISSS de Chaudière-Appalaches \(ciyssca.com\)](http://infolettres - CISSS de Chaudière-Appalaches (ciyssca.com))